



DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Union Départementale Centre Jean Monnet
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris
62400 BETHUNE

COMPTE RENDU DU CA DU 6 FEVRIER 2020

IME Louis FLAHAUT de LIEVIN

Le Conseil d'Administration de l'UD DDEEN s'est réuni le 6 février 2020 sous la Présidence de Bernard Mortagne, président départemental.

L'accueil a été fait par le directeur de l'IME qui nous a détaillé son établissement :

L'établissement est agréé pour accueillir 135 jeunes et est organisé autour de deux unités :

- L'unité 1 (14 à 16 ans) : la priorité est donnée aux apprentissages scolaires et à la prise en charge éducative.
- L'unité 2 (16 à 20 ans) : favorise l'insertion sociale et professionnelle des jeunes qui sont accueillis.

52 personnes réparties en cinq services interviennent dans ces deux unités :

- Le service de scolarisation (6 enseignants)
- Le service éducatif (3 éducateurs spécialisés et 1 moniteur éducateur)
- Le service de soins (2 infirmières, 2 médecins généralistes, 1 psychiatre, 1 pédopsychiatre, 1 psychologue)
- Le service social (2 assistantes sociales, 1 conseillère en économie sociale et familiale)
- Le service de formation pré professionnelle : 10 ateliers sont proposés (Peinture / Travaux paysagers / Ferronnerie / Maçonnerie / Peinture / Blanchisserie / Cuisine / Maintenance et hygiène des locaux / Maintenance et hygiène des locaux / Cuisine)

Le directeur, soumis à la tutelle de l'ARS doit faire évoluer sa structure vers une réduction des places l'an prochain pour la création d'un pôle autisme. Et la création d'un SESSAD dans deux ans, après une autre baisse des effectifs. Sa crainte est de n'avoir à proposer que 9 places pour 32 arrivées potentielles à la rentrée prochaine.

Après ces mots d'accueil, le président fait l'état des présents et des absents :



**DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE**
Union Départementale Centre Jean Monnet
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris
62400 BETHUNE

Etaient présents : Mmes et MM Albert C. Desenfans C. Machen M.R. Vanhove G. François M. Maccagnan J.R. Mortagne B. Pruvost B. Willemant M. Bécourt J. Coeugnet J.C. Goulois R. Monier R Redinger M. Sailly J.P. Zorko E.

Absents excusés : Mmes et MM Codron J.L. Hachmi R. Douche W. Fournier P. Germain P. Obein Y. Degallez G.

Une pensée va vers Mme Sylvie Corroyer présidente de l'OCCE qui nous a quittés dernièrement et avec laquelle nous avons travaillé à l'évolution des « Ecoles Fleuries »

Lecture de l'ODJ (ordre du jour) et une question diverse est posée :

- Quid de l'inclusion ?

1. Compte rendu et validation du CA du 10/10/2019

Explication est donnée sur le terme de "e-learning présentiel" p.2 du CR : Ce serait des cours en ligne sur certains points de la formation avec regroupement ponctuel. Une relance pour une formation classique est prévue pour le **5 mai 2020**.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

2. Rencontre avec le DASEN le 14/10/2019

- Gestion des baisses d'effectifs et souhait de participer aux réunions de réflexion sur le sujet.
- Organigramme de l'IA et arrivée de Muriel Mislion (directrice académique adjointe)
- Liste des écoles du département diffusée
- Visite des écoles privées évidemment toujours associée à la fonction de DDEEN
- Rappel sur le choix de l'ODJ du Conseil d'école. Le directeur est souverain dans le choix qu'il fait pour l'ODJ. Ni le maire, ni l'IEN ne peuvent intervenir sur ce dernier.
- Accueil des élèves allophones. Il est obligatoire. On peut avoir recours au CASNAV*.
- Dédoublage des CP et CE1 et quid des multiclassés CE1-CE2 ?



**DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE**
Union Départementale Centre Jean Monnet
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris
62400 BETHUNE

Réponse : Pas de difficultés particulières. Les mairies peinent parfois à recréer de nouvelles locaux surtout si les effectifs ont tendance à baisser.

- La caisse des écoles, la coopérative et l'OCCE. Rappel que la cotisation de l'OCCE reste chère, que le coût est reporté sur les parents et que l'école est gratuite. Paradoxe qui reste sans réponse.

- Participation des DDEN au CA des collèges comme membre qualifié. La réponse du DASEN, après consultation des services juridiques du rectorat est : " Le DDEN ne peut pas siéger en qualité « Education Nationale » Si vous voulez siéger en tant que membre qualifié, vous le faites hors de l'étiquette DDEN

- PIAL (Les pôles inclusifs d'accompagnement localisés)

Le PIAL, c'est l'inclusion partout. Ils sont en place, 67 dans le Pas-de-Calais. La principale tâche des PIAL, c'est la gestion des AESH, AVSi (individuels) et AVSm (mutualisés). Notre collègue Martine Redinger nous éclaire sur l'AVSi et l'AVSm et sur l'attribution d'une AVS qui passe toujours par un GEVA-Sco* puis par la MDPH.

La question sur l'inclusion : quid des élèves perturbateurs, hors norme pour qui la sanction ne correspond à rien et n'a qu'un effet explosif ?

Réponse du DASEN : La législation est là : " inclusion". Il se peut qu'il y ait exclusion pour un élève s'il y a une école d'accueil.

Le sujet des enfants avec des troubles du comportement se multiplie et l'administration met systématiquement en avant le mot inclusion qui semble avoir ses limites : enseignants et directeurs en difficulté, élèves en danger, etc... Notre collègue Martine Redinger nous informe qu'il existe une cellule de situations alarmantes à la MDPH et qu'il faut la contacter par mail à l'adresse suivante : MDPH.RAPT@mdph62.fr (voir le site : enfant différent)

Notre collègue Jean-Pierre Sailly s'inquiète pour un élève qui dispose d'une AVSi pendant le temps scolaire et a besoin d'une AVS pour la pause méridienne, le périscolaire... Certaines mairies prennent en charge le coût d'une AVS.

Une précision est apportée par notre collègue Guy Vanhove qui nous assure qu'il n'y aura pas d'embauche dans le personnel AESH, en 2020, pour l'école publique." Il faut compenser dans le privé à titre de rattrapage". Chacun jugera !

*CASNAV : centres académiques pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV), apportent leurs conseils et leur expertise pédagogique aux différents acteurs concernés par la scolarisation de ces élèves.

* GEVASCO : Le sigle GEVA-Sco signifie : Guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation.



**DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE**
Union Départementale Centre Jean Monnet
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris
62400 BETHUNE

Notre président nous rappellera d'avoir toujours une réaction mesurée en cherchant des solutions sans rajouter à la difficulté.

Une nouvelle rencontre avec le DASEN est prévue lundi 10/02/20. Ce sera un CDEN mais pas d'infos actuellement sur les dotations. Ce CDEN validera deux nouvelles arrivées de DDEN et deux départs.

3. Recrutement Prise en charge et formations de nouveaux DDEN

Actuellement 580 DDEN + 15 en attente. Nous avons perdu 61 adhérents en 3 ans.

Bassin 1 : - 9 ; Bassin 2 : - 15 ; Bassin 3 : - 12 ; Bassin 4 : - 6 ; Bassin 5 : - 19

56 délégations dans le Pas-de-Calais

En 2000 : 1000 DDEN

En 2020 : 600 DDEN

Voilà l'état des lieux du département. Fort de ce constat, notre président nous propose l'embauche d'un service civique qui pourrait nous aider dans le recrutement. Avec la Ligue de l'enseignement qui gère les services civiques, nous établirons un cahier des charges spécifiques.

Des pistes possibles sont évoquées : publicité, faire évoluer le recrutement, pas nécessairement des enseignants, pas nécessairement des "anciens", présence physique et réponse au téléphone au Siège.

Publicité, radio, bulletin des mairies....

- Adhésion à la ligue : 100€.
- choix d'un tuteur et l'organisation de l'emploi du temps.
- Définition de sa mission.
- Participation au financement + ou - 100€/mois pendant 6/8 mois.

La proposition fait débat et se conclut par un vote avec 13 oui et 3 abstentions

3. Points sur la partie comptable.

a) les recettes : Le budget 2020 prévoit en termes de recettes 9860€. Le trésorier rappelle que la subvention départementale dépend des dépenses/recettes confondues et qu'il a besoin des bilans financiers que les délégations doivent lui faire remonter. Le président insiste en rappelant qu'il s'agit là **d'une obligation**. La demande de subvention FDVA*n'a pas eu de suite cette année. Une nouvelle demande sera déposée pour le 16 mars. Il fait remarquer au trésorier que la subvention FDVA se fait uniquement en ligne sur le compte association. ***FDVA : Fonds pour le Développement de la Vie Associative**

Rappel du montant des cotisations 30€ pour 2020.

b) les dépenses : La majorité de nos dépenses servent à soutenir des actions diverses et variées dans nos écoles. Le président rappelle que les frais de déplacements ne sont pas payés, pas de frais de repas somptueux pour qui que ce soit non plus ...



**DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE**
Union Départementale Centre Jean Monnet
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris
62400 BETHUNE

La demande d'envoi du document " dons aux œuvres » est faite. Le trésorier les a préparés et les distribuera en fin de séance.

Vote du budget : oui à l'unanimité

4. Actions mises en place par les DDEEN.

a) Ecoles fleuries, jardinage et développement durable

37 écoles se sont engagées dans le Pas-de-Calais. Une aide de 50€ est accordée à chaque école participante, votée à l'unanimité.

b) Actions départementales :

Ce sont des projets de circonscription validés par l'IEN.

- Saint-Omer : découverte des outils numériques : 300€
- Arras 1 : jeux mathématiques : 300 €
- Arras 3 : concours patrimoine régional : 300 €
- Bully-les-Mines : Anglais à la maternelle : 300 €
- Auchel : Initiation à la programmation : 300 €

c) Se construire citoyen :

- Ecole La Fontaine Prévert de Saint-Pol-sur-Ternoise : Autrefois l'école : 150€
- Ecole maternelle V. Hugo de Loos-en-Gohelle : Valeurs de la République (label **E3D***) : 150€

Vote : oui à l'unanimité.

Il est rappelé de donner un éclairage sur ces subventions pour faire connaître le rôle des DDEEN.

5. Rencontre régionale à Douai :

. C'est la première fois qu'une telle réunion a lieu dans la région. Elle regroupait les départements du 62, 59, 80, 60, 77, 08.

. Questions / réponses avec le Président de la fédération



**DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE**
Union Départementale Centre Jean Monnet
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris
62400 BETHUNE

. Exposé de Franck Montuelle, IEN de DOUAI sur la liaison DDEN/IEN. Cet exposé se conclura par la signature d'un accord cadre entre **le SIEN-UNSA*** et la **FDDEN**. Franck Montuelle est le secrétaire général du SIEN-UNSA.

. Conférence sur la laïcité par Eddy Khaldi.

***SIEN-UNSA** : Syndicat Inspecteurs de l'Éducation Nationale - Union Nationale des Syndicats Autonomes

6. Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est prévue le samedi 4 avril 2020 à la Maison du rivage de 9h30 à 12h30 à St Martin-lez-Tatinghem ex St Martin-au-Laert (pour les GPS).

7. La vie nationale et départementale

- Vie Nationale :

a) Débat sur la qualité de l'air :

- Alerter le directeur et la mairie. Pour vous aider et en direction des collectivités, vous trouverez des explications sur ce lien :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Surveillance%20de%20la%20qualit%C3%A9%20de%20l%27air%20enfants%20%202018-2023%20-%20collectivit%C3%A9s.pdf>

- La loi du 1er janvier 2018 prévoit un affichage de la qualité d'air :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Guide-complet-QAI-web.pdf>

En conclusion, ouvrir les fenêtres à chaque récréation pour renouveler l'air intérieur.

***E3D** : Education au développement durable, entrer en démarche globale de développement durable (« E3D »).

b) A Paris les 19 et 20 juin 2020 se déroulera le petit congrès avec une proposition pour un grand congrès tous les 4 ans.

c) La nécessité d'une formation obligatoire pour les DDEN semble évidente et ce serait un moment adéquat pour donner la carte de DDEN.

d) Se construire citoyen : remise des diplômes en juin.

e) La FDDEN redoute le renouvellement en 2021.

f) Le besoin impérieux d'une formation de médiateur/conciliateur/arbitre se fait sentir.

g) Une formation ASH, une information et une formation sur le harcèlement sont elles aussi plus que nécessaires.



DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Union Départementale Centre Jean Monnet
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris
62400 BETHUNE

- Vie Départementale :

CDEN en nov – Audience IA – 4 pages – Rassemblement régional – formations directeurs – Ligue de l'enseignement – JPA62 – JPA Hauts de France – AG de l'OCCE – AG de l'ADATEEP – Cross Jean Vilet de LIEVIN – Colloque FCPE – Préparation des jeux 2024 – Isbergues remise de chèque. **Les membres d'Isbergues n'ont pas souhaité se regrouper sur Béthune** – Enterrement de Mme Corroyer, présidente de l'OCCE62...

Le prochain CA est normalement fixé au **Mardi 23 juin** en un lieu qui reste à déterminer. La date initialement retenue ne pouvant être validée.

Le président clôture la séance par une citation de **René Barjavel** :

" Ce qui s'apprend sans peine ne vaut rien et ne demeure pas "

Le remplacement de Mme G. Degallez par M. R. Goulois au poste de secrétaire adjoint est voté à l'unanimité. Il intègre le bureau.

Le Président

B. Mortagne

Le Secrétaire de séance

R. Goulois